



DÉPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
 ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
 Nombre de présents : 16
 Nombre de votants : 22
 Date de convocation : 15 janvier 2025

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
 DES
 DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 du 22 janvier 2025**

--- o0o ---

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux janvier, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Étaient présents : MM. BROQUÈRES, LAFOURCADE (a procuration pour M. DARRIBEYROS), Mmes REBECHE (a procuration pour M. MAULNY), COURROS, ZELLER (a procuration pour Mme HERDUAL), THIEBLIN (a procuration pour Mme GARBAY), M. BRUEY, Mme CHAPUIS, M. DAUBA, Mme LAPORTE (a procuration pour M. GOSSELIN), M. FAUVEL (a procuration pour Mme PARTOUCHE-SEBBAN), Mmes GORGES-LANDES, DEGOS, M. LAMOTHE, Mme GARRIDO, M. DUBOS.

Étaient excusés : MM. GOSSELIN (a donné procuration à Mme LAPORTE), DARRIBEYROS (a donné procuration à M. LAFOURCADE), Mme GARBAY (a donné procuration à Mme THIEBLIN), M. MAULNY (a donné procuration à Mme REBECHE), Mmes PARTOUCHE-SEBBAN (a donné procuration à M. FAUVEL), HERDUAL (a donné procuration à Mme ZELLER).

Était absent : M. DELAS.

Un scrutin a eu lieu, Mme LAPORTE Laurence a été élu(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance A

Délibération n°12

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Commune de TARTAS – Information communication – Projet professions médicales

Sur 2023 et 2024, la commune de TARTAS a :

D'une part, initié l'accueil de nouveaux médecins et professions médicales ou para médicales en instaurant une aide au loyer avec un engagement d'installation sur cinq ans,

D'autre part, réhabilité les locaux de l'ancienne trésorerie de TARTAS, pour l'accueil d'un cabinet médical, qui fonctionne aujourd'hui avec deux médecins.

Depuis le mois de septembre 2024, des locaux sont aussi mis à disposition pour l'accueil et les activités de SPORT / SANTE, en liaison avec l'ARS.

La fin d'année 2024 et le début d'année 2025 vient de voir le démarrage des travaux pour la future « Pharmacie », Rue Victor Hugo.

Or, il se trouve qu'après différents échanges, différents porteurs de projets souhaitent s'installer sur TARTAS, et compléter l'offre médicale et para médicale. A ce titre, il convient de faire un point et une communication pour information en conseil municipal.

Après en avoir délibéré

Où l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Mme la Préfète des Landes.

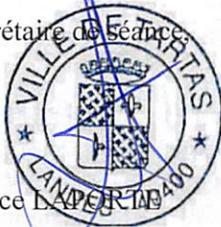


A l'unanimité

PREND ACTE du projet et de la communication pour information.

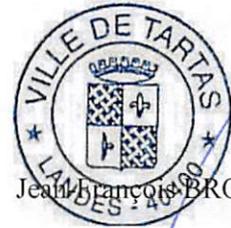
Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance



Laurence LAPORTE

Le Maire,



Jean François BROQUÈRES